

# Evaluation du respect du référentiel de bon usage (RBU) des immunoglobulines humaines normales intraveineuses (IgIV) au Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble (CHUG)

C Khouri\*, C Chevallier Brilloit\*, B Allenet\*, L Foroni\*  
\*CHU de Grenoble, Pôle pharmacie

## Contexte

Le respect du bon usage des médicaments au sein d'un établissement est un enjeu majeur du système économique hospitalier. Depuis 2012, l'introduction des IgIV comme produit traceur du bon usage des médicaments prescrits en sus des Groupe Homogènes de Séjour (GHS), met en exergue l'importance d'évaluer leur bonne prescription.

## Objectif de l'étude

**Au CHUG, évaluer la conformité des prescriptions des IgIV au RBU national (ANSM)**

Critères de conformité des prescriptions :

**Critère 1 :** Concordance entre indication renseignée sur la prescription et informations contenues dans le dossier patient.

**Critère 2 :** Pour les indications hors RBU, présence de l'argumentaire de prescription dans le dossier patient.

*Indication hors RBU = indication ne disposant ni d'une AMM ni d'un PTT (Protocole Thérapeutique Temporaire)*

## Patients et méthode

**Echantillonnage :** Répartition des services en 3 groupes définis par leur fréquence de prescription des IgIV. Objectif : optimiser la représentativité de tous les secteurs d'activités et observer un panel d'indications le plus large possible.

**Sélection :** Tirage au sort des prescriptions réalisé par le Département de l'Information Médicale (pôle santé publique), basé sur le fichier fichcomp M12 2011 transmis par la pharmacie et pris en compte dans la T2A.



## Résultats

### Représentativité de l'échantillon

	Groupe 1 (haute fréquence prescription)	Groupe 2 (fréquence prescription intermédiaire)	Groupe 3 (faible fréquence prescription)	TOTAL
Patients	20 (14% du groupe)	20 (18% du groupe)	20 (27% du groupe)	60 (19% des patients traités)
AMM	11 (55%)	16 (80%)	13 (65%)	40 (66%)
PTT	7 (35%)	2 (10%)	4 (20%)	13 (22%)
Hors AMM PTT	2 (10%)	2 (10%)	3 (15%)	7 (12%)

### Conformité des prescriptions

BILAN	Indications	Conformité	
		Critère 1	Critère 2
AMM	40	40	
PTT	13	12	
Hors AMM ou PTT	7	4	1
Total	60	56 / 60	1 / 7

### Détail des non-conformités



#### Critère 1

**Sur 4 prescriptions sur 60 (6,7%) =**

**Absence de concordance entre l'indication renseignée sur la prescription et les informations du dossier patient**

*1 AMM se révèle être un PTT - 1 AMM se révèle être hors AMM et hors PTT - 2 PTT se révèlent être hors AMM et hors PTT*

#### Critère 2

**Sur 6 prescriptions sur 7 hors RBU (hors AMM et hors PTT) =**

**Absence dans le dossier patient (informatique et « papier ») de l'argumentaire de prescription.**

## Conclusion

**Conformité globale des dossiers exprimée par rapport au RBU (critères 1 + 2) : 88%**

Des actions préventives sont à mettre en œuvre pour améliorer la traçabilité de l'argumentaire des prescriptions hors RBU

=

- Rappels aux prescripteurs



